

DDPP 54 Service Santé et Protection Animales et Environnement	ÉCHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES / EXPORTATIONS DEMANDE DE CERTIFICAT SANITAIRE à adresser à la DDPP 54 par fax au 03 57 29 16 60 ou par mail à ddpp@meurthe-et-moselle.gouv.fr au plus tard dans les 48 heures précédant le départ	Rev 6 2022
--	---	------------------

Identité du demandeur :

Adresse.....

Dénomination de l'entreprise :.....

Identifiant obligatoire (EDE,SIRET, EGET ou INUAV) :.....

Téléphone et adresse mail du demandeur :.....

Espèce des animaux exportés :..... **Quantité :**.....

Type de destination : Élevage Engraissement Boucherie (rayer la mention inutile)

Autre (préciser) :.....

Départ prévu le (date et heure) ___ / ___ / ___ à ___ H ___

N° téléphone sur lieu de départ (si différent du demandeur):

Date et heure souhaitée de réception du certificat à la DDPP :

le ___ / ___ / ___ à ___ H ___ BV/PC/OV/CP : dans les 24h avant le départ

EQ : dans les 48h avant le départ

Nom et adresse du LIEU DE DÉPART (si différent du demandeur) :

Identifiant obligatoire (EDE,SIRET,EGET ou INUAV):.....

Nom et adresse du LIEU DE DESTINATION :

Identifiant ou n° Agrément :

Nom et adresse du DESTINATAIRE (si différent du lieu de destination):

Identifiant ou n° Agrément:.....

